

Communiqué de presse

Soirée d'information : et si on parlait du maintien en emploi ?

19 novembre 2024 – CCI de Limoges

Dans le cadre de la **Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées** (SEEPH), les entreprises de Haute-Vienne sont conviées à une soirée d'information sur un enjeu crucial pour la santé de leurs salariés et la performance de leurs organisations : **le maintien en emploi**.

Cette soirée organisée par le service de prévention et de santé au travail SPSTi 23/87 et l'AMCO-BTP en partenariat avec ESTIALA, CAP Emploi et la CARSAT Centre-Ouest, a pour objectif de permettre aux employeurs de découvrir les nombreux bénéfices du maintien en emploi pour les entreprises, ainsi que les dispositifs et partenariats disponibles pour les accompagner. **Une opportunité unique pour les employeurs de renforcer leur démarche de prévention et d'améliorer la gestion des situations de santé au travail dans leur organisation.**

Le maintien en emploi : Un enjeu stratégique pour les entreprises

Le maintien en emploi consiste à aider les salariés confrontés à des difficultés de santé à conserver leur poste ou à être repositionnés dans des fonctions adaptées. C'est une démarche proactive qui permet à l'entreprise de préserver ses talents, limiter l'absentéisme et maintenir la continuité de ses activités. Pour l'employeur, le maintien en emploi contribue aussi à réduire les coûts liés aux arrêts de travail, au recrutement et à la formation de nouveaux salariés et peut ouvrir la voie à une démarche de prévention plus globale.

Focus sur les troubles musculosquelettiques (TMS)

Les TMS constituent la première cause de maladie professionnelle reconnue et sont responsables de nombreux arrêts de travail de longue durée. Ils peuvent rapidement devenir un obstacle au maintien en emploi si des solutions adaptées ne sont pas mises en place à temps. Un salarié souffrant de TMS, non pris en charge, risque une désinsertion professionnelle, ce qui affecte à la fois sa carrière et l'entreprise qui doit composer avec des absences prolongées ou le remplacement de personnel. En tant qu'employeur, comprendre ce lien et agir en amont est essentiel pour préserver à la fois la santé des salariés et la performance de votre organisation.

Le rôle des services de prévention et de santé au travail

Les services de prévention et de santé au travail jouent un rôle clé dans cette démarche. Leur mission est d'accompagner les employeurs et les salariés à chaque étape, en évaluant la situation médicale des travailleurs, en préconisant des adaptations de poste, et en mettant en place des solutions pour éviter la désinsertion professionnelle. Leur intervention peut permettre de prévenir les risques d'inaptitude et de proposer des actions concrètes pour favoriser le retour ou le maintien en activité des collaborateurs.

Des partenariats stratégiques au service des entreprises et des salariés

Durant cette soirée, les représentants de la CARSAT Centre Ouest, Cap Emploi et ESTIALA présenteront les dispositifs qu'ils proposent pour soutenir les entreprises dans leur démarche de maintien en emploi. Ces partenaires spécialisés travaillent en étroite collaboration avec les SPSTi pour accompagner aussi bien les employeurs que les salariés, notamment dans l'identification de solutions concrètes, qu'il s'agisse d'un aménagement de poste ou d'une reconversion professionnelle.

Quels bénéfices pour les entreprises ?

Accident, maladie, aggravation d'une situation de handicap existante : en cas de difficultés au travail en raison de problèmes de santé ou de handicap, des solutions existent pour préserver l'emploi d'une personne et conserver de bonnes conditions de travail.

Au-delà de l'aspect humain et social, le maintien en emploi présente des avantages économiques et organisationnels majeurs pour les entreprises :

- Prévention des risques professionnels en anticipant les problèmes de santé liés au travail.
- Réduction de l'absentéisme et des coûts associés.
- Valorisation de l'image de l'entreprise, grâce à une politique de responsabilité sociale.

Programme :

A partir de 17h 30 : ateliers de sensibilisation au handicap

19h00 : table ronde interactive

- **SPSTi 23/87 – AMCO-BTP** : actions des SPSTi en matière de maintien en emploi,
- **Cap Emploi 87** : actions du Cap Emploi 87 en matière de maintien en emploi, handicap invisible
- **ESTIALA** : rôle de l'encadrement, retour et réintégration des salariés à la suite d'un arrêt ...
- **CARSAT Centre-Ouest** : actions maintien en emploi, conseil, conditions d'intervention auprès des entreprises, contrat de prévention, subventions.
- Témoignage d'entreprises.

La soirée sera clôturée par un cocktail dinatoire.

Les intervenants :

SPSTi 23/87 : Dr Maxime Haulot, médecin du travail, Mme Cécile Boutaud-Pauhlan Infirmière en santé au travail, Mme Mélanie Gillet, ergonome, Mme Aurélie Ravaud, assistante sociale du travail

AMCO-BTP : Dr Monique Szopinski, médecin du travail

CAP Emploi : M. Antoine Duverneuil, directeur

ESTIALA : Mme Stéphanie Amiot, psychologue du travail

CARSAT Centre-Ouest : M. Lionel Girardeau, contrôleur risques professionnels

Animateur : Bruno Gavras

Informations pratiques

19 novembre 2024

CCI de Limoges, 16, place Jourdan.

Stationnement : parking de la CCI à partir de 17h30

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le service communication du SPSTi 23/87 :

- communication@spsti23-87.fr
- Téléphone : 05.55.77.65.63

Contacts Presse

Brigitte Petit : 07.50.75.13.89.

Brigitte.petit@spsti23-87.fr

En savoir plus

- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : [Le maintien en emploi - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr)
- Ameli (Entreprise) : Accompagner le retour à l'emploi d'un salarié : les dispositifs : [Arrêt de travail d'un salarié : Le retour à l'emploi | ameli.fr | Entreprise](https://www.ameli.fr/entreprise)
- Edition 2024 SEEPH : [Édition 2024 : #SEEPH2024 | Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées | Du 20 au 26 novembre 2023 \(semaine-emploi-handicap.com\)](https://www.semaine-emploi-handicap.com)

